



# Ligne directrice du cours menant à la qualification additionnelle Langue des signes québécoise, langue seconde

Annexe C – Règlement sur les qualifications requises pour enseigner

Juin 2022



Une version en langue des signes québécoise de cette ligne directrice est disponible en ligne : [oct-oeeo.ca/lsqls](http://oct-oeeo.ca/lsqls). Pour visionner la vidéo qui correspond à chaque section, cliquez sur le lien ou entrez-le manuellement dans votre navigateur.

## Table des matières

|                                                         |          |
|---------------------------------------------------------|----------|
| <b>Préface</b>                                          | <b>1</b> |
| <b>Introduction</b>                                     | <b>2</b> |
| <b>Section A : Fondements des cours menant à une QA</b> | <b>3</b> |
| Perfectionnement professionnel en Ontario               | 3        |
| Contexte d'apprentissage de l'Ontario                   | 5        |
| Agrément : programme de qualification additionnelle     | 7        |
| <b>Section B : Conception des cours menant à une QA</b> | <b>8</b> |
| Annexe C : Qualifications additionnelles en une partie  | 8        |
| Exigences liées aux cours menant à une QA               | 8        |
| Ressources                                              | 22       |



# Préface

Version en LSQ : [oct-oeeo.ca/lsqls\\_preface](http://oct-oeeo.ca/lsqls_preface)

L'élaboration des lignes directrices de cours menant à une qualification additionnelle (QA) est basée sur les consultations approfondies et sur la rétroaction recueillie auprès des rédactrices et rédacteurs de cours, des conceptrices et concepteurs de cours, ainsi que des membres de la profession enseignante.

Les fournisseurs de cours ainsi que les instructrices et instructeurs peuvent utiliser les lignes directrices comme cadres d'élaboration de leurs cours.

Les lignes directrices sont divisées en deux sections :

## **Section A : Fondements des cours menant à une QA**

Cette section expose les éléments fondamentaux du contenu du cours. Le système d'éducation de l'Ontario tient compte de ces éléments pour favoriser le bien-être du pédagogue et de l'apprenant; ils sont essentiels à la création d'un milieu d'apprentissage sûr, accueillant et inclusif pour tous les apprenants et les pédagogues.

## **Section B : Conception des cours menant à une QA**

Cette section examine les dispositions réglementaires et les concepts de base qui forment les conditions d'agrément pour tous les cours menant à une QA. Elle expose également les éléments particuliers du contenu qui permettent aux pédagogues d'approfondir leurs connaissances et leurs compétences relatives au cours.

Dans le présent document, le terme «candidat» fait référence aux pédagogues qui suivent le cours et le terme «apprenant» fait référence aux élèves.

# Introduction

Version en LSQ : [oct-oooo.ca/lsqls\\_intro](http://oct-oooo.ca/lsqls_intro)

L'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (l'«Ordre») est l'organisme d'autorèglementation de la profession enseignante en Ontario et est responsable de ce qui suit :

- établir et faire respecter les normes professionnelles et déontologiques applicables à ses membres;
- prévoir la formation continue de ses membres;
- agréer les cours menant à une QA.

L'Ordre appuie l'excellence en enseignement en préparant les pédagogues à travailler dans des contextes pédagogiques et des milieux géographiques divers :

- |                                          |                        |
|------------------------------------------|------------------------|
| • écoles publiques de langue française   | • écoles provinciales  |
| • écoles publiques de langue anglaise    | • écoles privées       |
| • écoles catholiques de langue française | • écoles indépendantes |
| • écoles catholiques de langue anglaise  | • milieux urbains      |
| • écoles des Premières Nations           | • milieux ruraux       |
|                                          | • régions éloignées.   |

La présente ligne directrice se veut un cadre d'élaboration des cours menant à une QA et vise à ce qu'ils répondent aux conditions d'agrément établies dans le règlement.

## Section A : Fondements des cours menant à une QA

Version en LSQ : [oct-oeeo.ca/lsqls\\_fondements](http://oct-oeeo.ca/lsqls_fondements)

Placer les intérêts et le bien-être des apprenantes et apprenants au premier plan est au cœur de l'enseignement en Ontario.

### Perfectionnement professionnel en Ontario

Le perfectionnement professionnel fait partie intégrante de la profession enseignante. Les pédagogues participent à des activités de perfectionnement professionnel dans l'objectif d'améliorer le rendement des apprenants de la province.

Les pédagogues suivent un programme de formation initiale à l'enseignement de quatre sessions afin d'obtenir les qualifications requises pour enseigner en Ontario. Tout au long de leur carrière, ils continuent de participer à des activités de perfectionnement professionnel adoptant diverses formes, dont des séances offertes par le ministère de l'Éducation, par les conseils scolaires ou par des partenaires communautaires; des lectures professionnelles; et des cours menant à une QA.

Le cours menant à la QA *Langue des signes québécoise, langue seconde* reflète les théories et processus d'apprentissage des adultes qui favorisent la réflexion critique, le dialogue et le questionnement. Les instructeurs facilitent les pratiques d'apprentissage chez les adultes, ce qui permet aux candidats de vivre des expériences d'apprentissage basées sur le questionnement et liées à l'enseignement aux apprenants, à leur apprentissage et à leur évaluation.

Version en LSQ : [oct-oeeo.ca/lsqls\\_cadre](http://oct-oeeo.ca/lsqls_cadre)

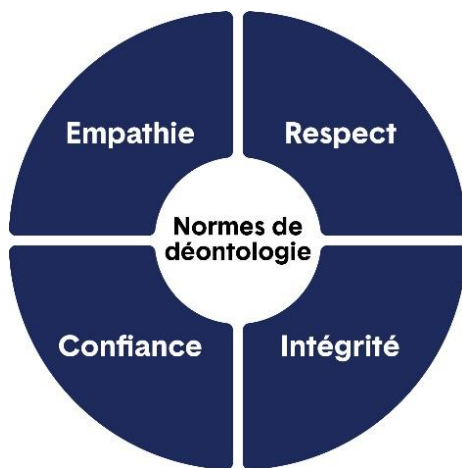
Les cours menant à une QA sont conçus par des pédagogues et ont pour objectif de guider et d'améliorer l'exercice professionnel. Ces cours permettent aux pédagogues d'approfondir leurs connaissances et compétences en matière de conception et de mise en œuvre de programmes spécifiques. Ils soutiennent également l'exercice professionnel en préparant les pédagogues à des rôles précis au sein de la communauté éducative.

Les pédagogues s'appuient sur les *Fondements de l'exercice professionnel* pour guider leur perfectionnement professionnel.

## Cadre de formation de la profession enseignante

Le *Cadre de formation de la profession enseignante* décrit les occasions et processus qui appuient le perfectionnement professionnel continu des pédagogues. Les cours menant à une QA permettent aux pédagogues de mettre à profit et de faire progresser leurs connaissances, leurs compétences, leurs pratiques et leurs valeurs.

## Normes de déontologie de la profession enseignante



## Normes d'exercice de la profession enseignante



Vous pouvez consulter ces ressources fondées sur les normes sur le [site web de l'Ordre](#).

## **Contexte d'apprentissage de l'Ontario**

Version en LSQ : [oct-oeeo.ca/lsqsls\\_contexte](https://oct-oeeo.ca/lsqsls_contexte)

Les pédagogues de l'Ontario reconnaissent que l'apprentissage des apprenantes et apprenants est influencé par leurs forces, leurs besoins, leurs champs d'intérêt et leurs identités. L'éducation en Ontario est complexe et dynamique. Les écoles de l'Ontario sont des communautés d'apprentissage qui reflètent la diversité de la province. Le *Code des droits de la personne de l'Ontario* sert de fondement à une éducation équitable, inclusive et accessible.

La profession enseignante en Ontario continue d'évoluer en réponse à la diversité actuelle et changeante des apprenantes et apprenants. Ainsi, les pédagogues sont appelés à suivre des principes fondamentaux qui orientent leurs pratiques pédagogiques. Grâce au perfectionnement professionnel continu, ils approfondissent leur compréhension des principes énoncés ci-dessous. Ce faisant, ils enrichissent leurs pratiques professionnelles pour appuyer l'apprentissage et pour favoriser le bien-être de chaque apprenant.

### **Fondement antioppression**

Un fondement antioppression reconnaît que les manifestations systémiques du pouvoir et des privilèges ont conduit à de multiples formes d'oppression, d'injustice et d'inégalité. Il reconnaît que des préjugés et des suppositions liés au pouvoir et aux privilèges influencent l'apprentissage des pédagogues et des apprenants, et ont une incidence sur leur bien-être. Les pédagogues ont la responsabilité éthique et professionnelle commune de cerner et de remettre en question les obstacles individuels et systémiques afin d'appuyer l'apprentissage, et de favoriser le bien-être et l'inclusion de chaque apprenant.

### **Commission de vérité et réconciliation du Canada : Appels à l'action**

Les pédagogues de l'Ontario ont la responsabilité de s'appuyer sur le rapport *Commission de vérité et réconciliation du Canada : Appels à l'action* et d'aligner leur pratique professionnelle sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Ils s'engagent dans une action réconciliatrice authentique en explorant et en intégrant les histoires, les perspectives et les systèmes de connaissances des Premières Nations, des Métis et des Inuits dans l'enseignement et l'apprentissage. En tant que partenaires de traité, les pédagogues reconnaissent que la conversation et la collaboration avec les communautés autochtones les guideront sur la voie de la réconciliation.

## Politique d'aménagement linguistique

L'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* garantit aux membres de la minorité francophone ou anglophone de la province où ils résident le droit à une instruction dans leur langue maternelle.

En Ontario, la Politique d'aménagement linguistique (PAL) définit le mandat unique des écoles de langue française. Les pédagogues agissent à titre d'ambassadeurs et promeuvent la langue française et la culture francophone auprès des apprenantes et apprenants. Ils approfondissent leur compréhension de l'identité linguistique et culturelle des apprenants francophones. Ils développent ensemble un sentiment d'appartenance à la francophonie en Ontario, au Canada et dans le reste du monde.

## Accessibilité pour tous

L'accessibilité pour tous est ancrée dans la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*. L'accessibilité, l'inclusion, l'équité et la diversité sont des éléments fondamentaux de l'enseignement et de l'apprentissage au quotidien.

L'accessibilité crée des occasions pour tous les apprenants de participer pleinement à leur apprentissage, de mettre en valeur leurs capacités et de bénéficier de tous les aspects du système d'éducation. La mise en œuvre de stratégies d'adaptation, de contenus accessibles et d'une conception inclusive pour l'enseignement et l'apprentissage tient compte des forces et des besoins de chaque apprenant.

## Apprentissage pour tous : éducation de l'enfance en difficulté

Les pédagogues croient que tous les élèves peuvent apprendre. Comme le prévoit la *Loi sur l'éducation*, les pédagogues sont tenus de fournir des programmes et des services qui sont adaptés aux forces et aux besoins de chaque apprenant. Des pratiques d'enseignement et d'apprentissage fondées sur des faits et centrées sur l'apprenant offrent des occasions équitables pour tous. Des milieux d'apprentissage inclusifs respectent les identités de chaque apprenant et favorisent son développement intellectuel, social, affectif et physique.



## Agrément : programme de qualification additionnelle

Version en LSQ : [oct-oeeo.ca/lsqls\\_agrement](http://oct-oeeo.ca/lsqls_agrement)

Conditions d'agrément des cours menant à une QA énoncées à l'article 24 du Règlement de l'Ontario 347/02 sur l'agrément des programmes de formation en enseignement.

*Un programme de qualification additionnelle peut être agréé en application du présent règlement si les conditions suivantes sont réunies :*

1. Le contenu du programme et le rendement attendu des personnes qui y sont inscrites correspondent aux habilités et aux connaissances énoncées dans les *Normes d'exercice de la profession enseignante* et les *Normes de déontologie de la profession enseignante de l'Ordre* ainsi que dans les lignes directrices formulées par l'Ordre.
2. Le programme satisfait aux exigences du règlement sur les qualifications requises pour enseigner applicables à l'inscription d'une qualification additionnelle sur le certificat de qualification et d'inscription général de la personne qui réussit le programme.
3. Le programme est actuel, fait référence au programme d'études de l'Ontario et à la législation et aux politiques gouvernementales pertinentes et offre de vastes connaissances dans ses différents domaines d'étude.
4. Le contenu des cours du programme laisse suffisamment place à la mise en pratique de la théorie.
5. L'organisation et la structure du programme conviennent au contenu des cours.
  - 5.1 Le programme compte au moins 125 heures de travail jugées acceptables par le registraire.
6. Les objectifs du programme sont clairement définis et il existe un mécanisme officiel d'examen ou d'évaluation du degré de réussite du programme.
7. La majorité des éducateurs qui enseignent le programme ont une expérience pertinente en enseignement en Ontario.
8. Le fournisseur s'est doté de mécanismes de contrôle interne adéquats visant à protéger l'intégrité des dossiers des étudiants liés au programme.
9. Le fournisseur s'est engagé à améliorer sans cesse le programme et à en assurer la qualité et, s'il s'agit d'un programme existant, il a mis en place des mesures qui témoignent de cet engagement.

Règl. de l'Ont. 347/02, art. 24; 2009, chap. 33, annexe 13, par. 3 (2); Règl. de l'Ont. 182/10, art. 8.

## Section B : Conception des cours menant à une QA

Version en LSQ : [oct-oeeo.ca/lsqls\\_conception](http://oct-oeeo.ca/lsqls_conception)

Le Règlement de l'Ontario 176/10 sur les qualifications requises pour enseigner précise les qualifications additionnelles que les pédagogues peuvent détenir. En outre, ce règlement comprend les cours menant à une QA; à la qualification de perfectionnement des directrices et directeurs d'école; aux qualifications de directrice ou de directeur d'école; aux qualifications pour enseigner aux cycles primaire, moyen, intermédiaire et supérieur; et à la qualification d'agente ou d'agent de supervision. Un cours menant à une QA doit comporter au moins 125 heures, comme approuvé par le registraire de l'Ordre. Après qu'un membre de l'Ordre réussit un cours menant à une QA, le nom de la QA est inscrit sur son certificat de qualification et d'inscription.

### Annexe C : Qualifications additionnelles en une partie

Le cours de l'annexe C permet aux pédagogues d'accroître leurs connaissances et leurs compétences au chapitre de la conception et de la prestation de cours de *Langue des signes québécoise, langue seconde*.

### Exigences liées aux cours menant à une QA

Le cours menant à la QA *Langue des signes québécoise, langue seconde* permet aux candidates et candidats de faire progresser leurs pratiques professionnelles au moyen d'un apprentissage ciblé dans les domaines suivants :

- la connaissance du curriculum;
- les stratégies pédagogiques;
- le milieu d'apprentissage.

Le présent cours menant à une QA est conçu et offert en employant des pratiques d'enseignement aux adultes.

*Langue des signes québécoise, langue seconde* permet aux candidats de développer et d'appliquer leur pratique professionnelle, leurs connaissances et leurs compétences particulières par rapport aux éléments requis suivants :

#### **A. Législation, cadres de travail basés sur les droits fondamentaux et contexte ontarien**

Version en LSQ : [oct-oeeo.ca/lsqls\\_legislation](http://oct-oeeo.ca/lsqls_legislation)

Il est primordial que l'élaboration et la mise en œuvre des cours menant à une qualification additionnelle repose sur la législation et les cadres de travail basés sur les droits fondamentaux à l'échelle régionale, provinciale, nationale et internationale.

Cette législation et ces cadres de travail soulignent les exigences et responsabilités relatives au maintien des droits humains, de la justice sociale, des pratiques libératoires et de l'accessibilité pour tout le monde.

Les fournisseurs et concepteurs de cours menant à des QA ainsi que les pédagogues qui les suivent doivent entreprendre une réflexion et un dialogue critiques sur cette législation et ces cadres de travail et, explorer la signification de leur pratique pédagogique. Il est également essentiel d'assurer qu'autant les formateurs que les participants se tiennent bien au fait des différentes lois et soient régulièrement à jour à ce sujet.

La liste suivante n'est pas exhaustive, mais elle fournit un point de départ pour entamer l'exploration dans le cours :

- Curriculum de l'Ontario ainsi que les politiques et ressources inhérentes du ministère de l'Éducation
- Politique d'Aménagement Linguistique de l'Ontario
- Code des droits de la personne de l'Ontario
- *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*, L.O. 2005, chap. 11
- *Loi sur les personnes handicapées de l'Ontario*, L.O. 2001, chap. 32
- Charte canadienne des droits et libertés, Partie I, Annexe B, *Loi constitutionnelle* de 1982
- *Loi canadienne sur les droits de la personne* de 1977
- *Commission de vérité et réconciliation du Canada : Appels à l'action*
- *Loi de 2017 contre le racisme*

- Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies
- Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples Autochtones
- Convention relative aux droits des personnes handicapées des Nations Unies
- Convention relative aux droits des personnes handicapées des Nations Unies
- *Loi de l'éducation* en ce qui concerne la LSQ (règlement 298)
- LSQ – *Loi sur l'accessibilité* (Loi canadienne sur l'accessibilité, 2018)
- Cadre de formation de la profession enseignante et les fondements de l'exercice professionnel.

Ces documents servent de base à la conception, à l'élaboration et à la mise en œuvre du cours.

## **B. Concepts directeurs pour le questionnement pédagogique**

Version en LSQ : [oct-oeeo.ca/lsqls\\_concepts](http://oct-oeeo.ca/lsqls_concepts)

Les concepts théoriques suivants sont fournis dans le but de faciliter la conception et la mise en œuvre holistique du cours Langue des signes québécoise, langue seconde par le questionnement pédagogique et professionnel.

Le présent cours favorise la réflexion critique et le dialogue, et s'inspire des concepts suivants qui seront explorés de façon critique au moyen de processus équitables, holistiques et interreliés :

- explorer de façon critique les préjugés spécifiquement reliés à l'audisme, l'audisme intériorisé, les présomptions, les croyances, les compréhensions, les pouvoirs et privilèges et l'information liés à l'enseignement et à l'apprentissage dans le contexte du présent cours et aborder l'importance de la Langue des signes québécoise (LSQ), langue seconde, pour l'accès
- explorer de façon critique l'importance de la LSQ pour l'accès à l'information concernant les formes de linguicisme au sens discriminatoire (p.ex.; définir l'audisme, créer un glossaire)
- explorer de façon critique l'identité et les pratiques en lien avec la vision des pédagogues de la LSQ comme langue seconde en tant que co-interrogateurs, spécialistes et chercheurs qui travaillent aux côtés d'apprenants autonomes dans la cocréation de milieux d'apprentissage riches de connaissances et fondés sur des principes démocratiques
- explorer et valoriser les connaissances antérieures en lien avec la culture générale et avec la culture des minorités pour apprendre une nouvelle langue

- explorer les stratégies pour aider l'élève à faire des réflexions et à gérer son apprentissage
- explorer de façon critique et interpréter le curriculum de l'Ontario ainsi que les politiques et ressources inhérentes du Ministère (les autres cours de langue seconde ainsi que le cours de LSQ, langue seconde) ainsi que les politiques, cadres de travail, stratégies et lignes directrices
- examiner de façon collaborative l'inclusion pertinente et respectueuse des cultures, de l'histoire, des perspectives et des façons d'acquérir le savoir des communautés Sourdes francophones et anglophones, des Premières Nations, des Métis et des Inuits dans les processus d'enseignement et d'apprentissage en tant que moyens valables de comprendre le monde
- examiner de façon collaborative l'inclusion pertinente et respectueuse des cultures, de l'histoire, des perspectives et des façons d'acquérir le savoir des communautés Sourdes, francophones et anglophones
- explorer de façon critique le concept d'appropriation culturelle
- explorer de façon critique les enseignements en lien au savoir-être des apprenants auprès des Sourds et malentendants hors des salles de classe
- explorer de façon critique différents systèmes de connaissance et moyens de développer un sentiment d'appartenance envers la communauté Sourde - enseignement d'une langue visio-spatiale – différente façon de communiquer, approfondissement des connaissances portant sur les normes, des traditions, la langue, la culture et l'identité Sourdes, et le respect de ces éléments
- appliquer la pédagogie critique en tant que fondement théorique pour concevoir, évaluer et mettre en œuvre des pratiques ou des programmes de LSQ, langue seconde
- explorer de façon critique des processus pédagogiques de la LSQ, langue seconde ainsi que les pratiques de mesure et d'évaluation de la LSQ, langue seconde, qui lient le curriculum aux intérêts, aux forces, au questionnement, aux besoins et au bien-être des apprenants
- examiner de façon critique des processus, pratiques et politiques pour créer et maintenir des milieux d'apprentissage holistiques qui façonnent les identités des apprenants et favorisent leur développement intellectuel, social, affectif, physique, linguistique, culturel, spirituel et moral dans le contexte de l'apprentissage de la LSQ en tant que langue seconde

- explorer de façon critique des processus et mécanismes de participation qui ont pour objectif de favoriser la collaboration avec les apprenants, le personnel de l'école, les parents, les familles, les personnes chargées de la garde des enfants, les tutrices et tuteurs et la communauté afin d'appuyer les membres de la communauté scolaire dans le développement de leurs identités et dans la poursuite de l'apprentissage et du bien-être dans le contexte spécifique du cours de LSQ, langue seconde
- explorer de façon critique et intégrer diverses ressources, y compris des ressources technologiques et de communication en LSQ, afin d'améliorer les connaissances professionnelles et de favoriser des pratiques de mesure et d'évaluation novatrices visant à faciliter l'apprentissage, l'indépendance, le bien-être et la responsabilisation en LSQ
- explorer de façon critique la pratique professionnelle par le questionnement collaboratif continu, le dialogue, la réflexion, l'innovation et la pédagogie critique en LSQ
- examiner de façon critique des principes, connaissances et gestes éthiques qui contribuent à la pédagogie et au leadership éthiques collectifs en LSQ
- explorer de façon critique et intégrer des pratiques, politiques et pédagogies respectueuses de l'environnement sourd
- examiner de façon critique des processus pour favoriser une gestion de l'environnement sourd de façon responsable et active, une conscience écologique, une justice sociale et une citoyenneté fondée sur des principes démocratiques dans des contextes à l'échelle locale, nationale et mondiale
- explorer de façon collaborative la cocréation de communautés de questionnement dédiées à la pédagogie critique, au perfectionnement professionnel continu et à l'efficacité professionnelle collective en LSQ et en collaboration avec les communautés sourdes et les cultures sourdes
- réfléchir de façon critique à l'utilisation éthique de la technologie afin d'assurer la sécurité, la protection de la vie privée et le bien-être des apprenants et des membres des communautés Sourdes
- explorer de façon critique des pratiques novatrices pour intégrer des technologies de l'information et de la communication afin d'améliorer l'enseignement et l'apprentissage de la LSQ, langue seconde

- examiner de façon critique des processus relatifs à la création et au maintien de milieux d'apprentissage sécuritaires, sains, équitables, holistiques et inclusifs qui respectent la diversité, facilitent l'apprentissage de la LSQ, langue seconde, appuient l'opinion et le point de vue de l'apprenant, et encouragent la pensée critique et la justice sociale
- examiner de façon critique la recherche qualitative et quantitative liée aux pratiques professionnelles, aux politiques et aux pédagogies de la LSQ, langue seconde afin d'appuyer l'apprentissage, l'autonomisation et la responsabilisation
- explorer de façon critique et intégrer des processus, pratiques et politiques éducationnels qui appuient le bien-être et l'efficacité des apprenants de la LSQ, langue seconde
- explorer de façon critique et intégrer des processus inclusifs qui favorisent la collaboration interprofessionnelle afin de faciliter l'élaboration et la mise en œuvre collaborative des plans d'enseignement individualisé (PEI) et des plans de transition pour les apprenants qui incluent l'expression identitaire, l'opinion et le point de vue de toutes les parties concernées
- examiner de façon critique des processus, pratiques et politiques qui favorisent une culture de questionnement au sein d'une école ou d'un système scolaire afin de promouvoir l'ouverture à l'innovation, au changement, à des approches pédagogiques culturellement inclusives et à la démocratisation du savoir
- explorer de façon critique les pratiques visant à remettre en question les principaux discours et hypothèses en lien avec le présent cours
- analyser de façon critique des manifestations systémiques du pouvoir et des privilèges ainsi que leurs conséquences sur l'enseignement et l'apprentissage.

### C. Fondements théoriques

Version en LSQ : [oct-oeeo.ca/lsqls\\_fondtheo](http://oct-oeeo.ca/lsqls_fondtheo)

L'exploration des concepts directeurs suivants se fera au moyen de processus de questionnement équitables, holistiques et interreliés :

- explorer de façon critique divers cadres de travail théoriques (p.ex., didactiques de langues secondes spécifique au cours de la Langue des signes québécoise (LSQ), langue seconde), leurs principes fondamentaux et leurs applications pratiques à l'appui de l'apprentissage de la LSQ

- explorer de façon critique et intégrer des théories sur le développement et le façonnement de l'identité afin d'orienter sa pratique et d'appuyer le bien être, l'efficacité et la responsabilisation des apprenants en LSQ, langue seconde
- explorer de façon critique la pertinence de la pédagogie critique et des théories socioconstructivistes en tant que fondements théoriques de la qualification additionnelle *Enseigner la Langue des signes québécoise langue seconde*
- explorer de façon critique les dernières recherches théoriques, les ouvrages et l'avancement des connaissances liés à la didactique de la LSQ, langue seconde
- explorer de façon critique les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante comme fondements théoriques du professionnalisme des pédagogues dans le présent cours de LSQ, langue seconde
- réfléchir de façon critique à la pratique de l'enseignement de la LSQ, langue seconde et engager un dialogue professionnel sur la relation entre la théorie et la pratique, et vice-versa
- explorer de façon critique la pédagogie critique liée à la conception du curriculum en s'appuyant sur les questions, les passions et les intérêts des apprenants de la LSQ, langue seconde
- explorer de façon critique le curriculum de l'Ontario ainsi que les politiques et ressources inhérentes du Ministère, la Politique aménagement linguistique de l'Ontario, les cadres de travail et les stratégies qui se rapportent au présent cours de LSQ, langue seconde
- explorer de façon critique et intégrer des théories d'apprentissage ainsi que les forces, les profils et les besoins d'apprentissage particuliers des apprenants en LSQ, langue seconde
- s'interroger de façon critique et collaborative sur les dimensions inhérentes à la matière pour créer et maintenir des milieux d'apprentissage sécuritaires, sains, équitables, inclusifs, conciliants et engageants
- explorer de façon critique et intégrer des programmes d'enseignement holistiques et inclusifs qui renforcent les habiletés, intérêts et expériences des apprenants et leur permettent d'atteindre leurs objectifs d'apprentissage en LSQ, langue seconde
- explorer de façon critique l'importance de la législation pertinente à l'échelle municipale, provinciale, fédérale et internationale, ainsi que les responsabilités associées à la pratique professionnelle



- explorer de façon critique les obligations légales et responsabilités éthiques des pédagogues conformément à la législation et aux pratiques provinciales en vigueur
- explorer de façon critique la législation et les politiques provinciales qui appuient l'accessibilité pour tous
- explorer de façon critique la législation et les politiques provinciales qui appuient les droits de la personne pour tous
- explorer de façon critique la législation et les politiques provinciales qui appuient la protection de la vie privée pour tous
- examiner de façon critique l'éducation d'une langue seconde pour les apprenants, y compris la conception de programme, la recherche et la mise en pratique
- explorer de façon critique des pratiques novatrices pour intégrer l'expression artistique afin d'améliorer l'enseignement et l'apprentissage.
- examiner de façon critique l'éducation bilingue ou l'apprentissage d'une langue seconde pour les apprenants, y compris la conception de programme, la recherche et la mise en pratique
- explorer de façon critique la législation et les politiques provinciales qui appuient les droits de la personne relative à la communication avec la Langue des signes québécoise.

#### **D. Conception, planification et mise en œuvre du programme**

Version en LSQ : [oct-oeeo.ca/lsqls\\_prog](http://oct-oeeo.ca/lsqls_prog)

L'exploration des concepts directeurs suivants se fera au moyen de processus de questionnement équitables, holistiques et interreliés :

- explorer de façon critique et approfondir sa compréhension de la manière dont les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante contribuent à l'élaboration d'un cadre de travail pour planifier un programme
- explorer de façon critique l'influence que la nature diverse et changeante de la société exerce sur l'apprentissage et le bien-être
- explorer de façon critique et approfondir sa compréhension des stratégies et des cadres de travail pour concevoir, planifier, élaborer et mettre en œuvre un programme lié au présent cours

- explorer de façon critique des fondements philosophiques qui renforcent l'efficacité professionnelle des pédagogues pour soutenir l'intégration multidisciplinaire au curriculum
- explorer de façon critique diverses approches de l'intégration dans le curriculum à l'aide de différents modèles de planification, de développement du contenu et des ressources, des pratiques pédagogiques et de la mise en œuvre de pratiques de mesure et d'évaluation équitables, justes et transparentes
- explorer de façon critique et approfondir sa compréhension de la différenciation pédagogique, de la conception universelle et de la démarche par étapes dans la planification, l'élaboration et la mise en œuvre du programme
- explorer de façon critique des ressources pédagogiques novatrices et propres à la culture Sourde et à la Langue des signes québécoise (LSQ), langue seconde, fondées sur la recherche et culturellement inclusives qui appuient l'apprentissage, l'engagement, l'auto-identification, la sécurité et le bien-être
- explorer de façon critique une variété de technologies d'assistance pour soutenir l'apprentissage et le bien être
- concevoir de façon critique des programmes qui reflètent l'utilisation éthique de la technologie à l'appui de la sécurité, de la protection de la vie privée et du bien-être des apprenants y compris les Sourds ou malentendants et en sélectionnant judicieusement les ressources
- explorer de façon critique et planifier des programmes ainsi que des occasions d'apprentissage qui facilitent différents objectifs et types de cheminement scolaire
- explorer de façon critique la manière dont les expériences, les identités, les récits, le développement, les forces, les questions, les intérêts et les besoins des apprenants contribuent à la planification, à l'élaboration et à la mise en œuvre du programme
- explorer de façon critique l'intégration d'approches pédagogiques culturellement inclusives à la conception, à la planification et à l'élaboration du programme
- explorer de façon critique des stratégies qui facilitent le bien-être et l'autorégulation des apprenants Sourds ou malentendants
- explorer de façon critique et planifier des processus d'enseignement qui respectent les profils d'apprentissage, l'opinion le point de vue, les forces et les expériences des apprenants

- explorer de façon critique des pratiques qui encouragent une compréhension et un engagement plus approfondis des questions posées dans le cours par l'analyse des curiosités des apprenants et l'optimisation de leur contexte et expérience propres
- explorer de façon critique des ouvrages pédagogiques et utiliser diverses méthodes d'évaluation afin de guider la planification du programme et de favoriser l'apprentissage et la participation.
- explorer et mettre en œuvre les liens avec la didactique des langues secondes, spécifiquement la LSQ, langue seconde.

#### **E. Milieux d'apprentissage et stratégies pédagogiques**

Version en LSQ : [oct-oeeo.ca/lsqls\\_milieu](http://oct-oeeo.ca/lsqls_milieu)

L'exploration des concepts directeurs suivants se fera au moyen de processus de questionnement équitables, holistiques et interreliés :

- explorer de façon critique des processus pour créer des milieux d'apprentissage inclusifs et dynamiques qui reflètent les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante
- créer et maintenir des milieux d'apprentissage spécifiques au développement de compétences en Langue des signes québécoise (LSQ), langue seconde, éthiques, positifs, équitables, conciliants, inclusifs, sécuritaires, sains et engageants pour les apprenants et leurs parents, leur famille, les personnes chargées de la garde des enfants, et les tuteurs et tuteurs
- explorer de façon critique des milieux d'apprentissage sécuritaires ainsi que des pratiques et politiques qui respectent les acquis et les intérêts et l'autonomie selon les compétences des apprenants LSQ, langue seconde
- favoriser le développement de l'autonomie de l'élève comme apprenant de la LSQ, langue seconde, en s'assurant que la langue utilisée par le pédagogue en classe est la LSQ pour établir un milieu d'immersion linguistique et culturel qui reflète les objectifs du cours de la LSQ, langue seconde.
- explorer de façon critique des processus à utiliser en tant que pédagogue pour faire participer tous les membres de la communauté, favoriser le dialogue et la collégialité, et développer un sentiment d'appartenance
- explorer de façon critique et collaborative des processus à utiliser en tant que pédagogue afin de favoriser une communauté d'apprenants autonomes et engagés

- favoriser des milieux d'apprentissage engageants et invitants, basés sur la confiance, qui encouragent l'opinion et le point de vue, le leadership, le questionnement critique et l'autorégulation de l'apprenant de LSQ comme langue seconde
- explorer de façon critique diverses stratégies pédagogiques à l'appui de l'apprentissage et du bien-être pour favoriser le développement de la compétence communicative en LSQ
- développer des pratiques sécuritaires, éthiques, légales et respectueuses de l'utilisation de différents outils technologiques à l'appui des pratiques pédagogiques pour l'enseignement de la LSQ - spécifiquement l'utilisation de l'image et de vidéos
- explorer de façon critique des milieux d'apprentissage inclusifs et novateurs qui incorporent diverses stratégies pédagogiques (p. ex., conception universelle, apprentissage expérientiel, différenciation pédagogique, questionnement, démarche par étapes) pour servir les intérêts de tous les apprenants et répondre à leurs besoins en LSQ, langue seconde
- explorer de façon critique des processus qui encouragent les apprenants à appliquer des principes démocratiques et à devenir des citoyens actifs et tournés vers le monde face aux enjeux de durabilité économique, sociale et environnementale en s'assurant d'inclure les communautés sourdes et leur perspective
- explorer de façon critique l'identité professionnelle ainsi que les connaissances et pratiques de leadership des pédagogues de LSQ comme langue seconde , comme l'énoncent les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante, ainsi que le *Cadre de formation de la profession enseignante* et les *Fondements de l'exercice professionnel*
- explorer des méthodes pour favoriser le consensus, la démocratie participative et l'autonomisation avec les apprenants débutants en LSQ à l'échelle de l'école et de la communauté.

## F. Réflexion, documentation et interprétation de l'apprentissage

Version en LSQ : [oct-oeeo.ca/lsqls\\_apprentissage](http://oct-oeeo.ca/lsqls_apprentissage)

L'exploration des concepts directeurs suivants se fera au moyen de processus de questionnement équitables, holistiques et interreliés :

- explorer de façon critique des méthodes de mesure et d'évaluation justes, équitables, transparentes, valables et fiables qui respectent la dignité, le bien-être affectif, les identités et le développement de tous les apprenants
- explorer de façon critique des processus de rétroaction en Langue des signes québécoise (LSQ) ou autres moyens (p.ex., Goreact) afin que l'élève comprenne bien, qui autonomisent les apprenants et les inspirent à réfléchir positivement à leur apprentissage et à se fixer des objectifs d'apprentissage
- favoriser un examen de la rétroaction afin de faire participer les apprenants à l'analyse et à l'interprétation critiques du processus d'apprentissage ( p. ex., utilisation d'un gabarit en LSQ, langue seconde, utilisation d'un enregistrement de la rétroaction en LSQ, rubrique d'évaluation qui contient des éléments à évaluer comme le débit, la clarté, les configurations, les expressions faciales, la grammaire, la syntaxe)
- favoriser un examen de la rétroaction afin de faire participer les apprenants à l'analyse et à l'interprétation critiques du processus d'apprentissage
- explorer de façon critique des processus équitables et inclusifs pour réfléchir à l'apprentissage, le documenter avec des vidéos pour enregistrer les productions en LSQ, langue seconde, et les évaluer en donnant une rétroaction en LSQ et les interpréter
- explorer de façon critique et intégrer des pratiques de mesure, d'évaluation et de rapport conformes aux processus et principes énoncés dans le curriculum de l'Ontario ainsi que les politiques et ressources inhérentes du Ministère
- explorer de façon critique des pratiques d'évaluation en LSQ, langue seconde, en s'assurant que l'apprenant peut comprendre aux trois fins suivantes : fournir de la rétroaction aux apprenants et adapter son enseignement (évaluation *au service* de l'apprentissage); renforcer la capacité des apprenants à devenir des apprenants autonomes (évaluation *en tant qu'*apprentissage); et porter un jugement professionnel éclairé sur la qualité de l'apprentissage (évaluation *de* l'apprentissage).

## G. Responsabilité partagée pour favoriser l'apprentissage

Version en LSQ : [oct-oeeo.ca/lsqls\\_responsabilite](http://oct-oeeo.ca/lsqls_responsabilite)

L'exploration des concepts directeurs suivants se fera au moyen de processus de questionnement équitables, holistiques et interreliés :

- explorer de façon critique une variété de stratégies de participation et de communication efficaces afin de collaborer de façon authentique avec les parents, les familles, les personnes chargées de la garde des enfants, les tutrices et tuteurs, le personnel de l'école et du conseil scolaire, ainsi que les organismes communautaires
- prévoir des formations du personnel sur la culture Sourde, la communauté Sourde, la Langue des signes québécoise (LSQ) afin d'établir des liens entre les enseignants-sourds et les enseignants-entendants
- identifier des partenaires de la communauté Sourde et établir des liens avec eux
- favoriser des partenariats des liens transparents avec les parents, les familles, les personnes chargées de la garde des enfants ainsi que les tutrices et tuteurs qui respectent et valorisent une prise de décision partagée, la confidentialité, la défense des droits et le leadership
- explorer de façon critique et créative des méthodes qui, dans le processus d'apprentissage, encouragent et respectent l'opinion, le point de vue et les identités Sourdes et entendants des apprenants par la prise de décision partagée et le leadership
- explorer de façon critique des stratégies et des occasions de collaboration professionnelle et les liens entre la communauté entendant et la communauté Sourde (culture Sourde et culture entendant) à l'appui de l'apprentissage, du bien-être et du leadership
- explorer de façon critique et aborder ouvertement les préjugés spécifiquement reliés à l'audisme, l'audisme interiorisé, les présomptions, les croyances, les compréhensions, les pouvoirs et privilèges pour l'accès à l'information et concernant les formes de linguicisme, la discrimination et les obstacles systémiques afin de faciliter l'apprentissage, le bien-être et l'inclusion
- explorer et analyser de façon critique des cultures pédagogiques et professionnelles positives et inclusives qui favorisent l'expression libre et l'analyse critique de l'opinion et des points de vue et de l'expression identitaire des apprenants

- comprendre et respecter l'importance des responsabilités partagées et des partenariats qui favorisent la justice sociale et écologique, comme l'énoncent les *Fondements de l'exercice professionnel*
- prendre conscience de la responsabilité de connaître et faire connaître la réalité des personnes sourdes en tant que leader Sourd en matière de LSQ, langue seconde, et de culture Sourde auprès de collègues enseignants, parents et élèves
- explorer de façon critique la collaboration au sein du personnel enseignant d'une école secondaire en tant que seul enseignant sourd; participation aux activités de l'école, réunions du personnel, formation afin de faciliter l'apprentissage, le bien-être, la défense des droits et l'adaptation aux transitions.

#### H. Recherche, apprentissage professionnel et avancement de la pédagogie

Version en LSQ : [oct-oeeo.ca/lsqls\\_recherche](http://oct-oeeo.ca/lsqls_recherche)

L'exploration des concepts directeurs suivants se fera au moyen de processus de questionnement équitables, holistiques et interreliés :

- explorer de façon critique les pratiques passées, actuelles pour d'autres langues des signes, American Sign Language (ASL), Langue des signes québécoise (LSQ) qui sont enseignées comme langues secondes et en évolution dans le présent cours et y réfléchir
- explorer de façon critique sa pratique professionnelle par le questionnement continu de la théorie, de la pédagogie et de l'andragogie
- participer au perfectionnement professionnel transformationnel par la recherche, l'avancement des connaissances et le leadership
- participer au perfectionnement offert à tout le personnel de l'école mais aussi en tant que professionnel de la LSQ, langue seconde, pour développer des pratiques pédagogiques spécifiques à la didactique des langues des signes comme langue seconde
- explorer de façon critique la pédagogie critique qui incorpore la recherche et l'avancement de la pédagogie et de l'andragogie à la pratique de l'enseignement de la LSQ, langue seconde, dans une modalité autre que celle des langues écrites et parlées
- participer à la recherche de nouvelles pédagogies pour l'enseignement de la LSQ ainsi qu'à l'avancement de la pédagogie et de l'andragogie critiques pour faire progresser les communautés de pratique

- explorer de façon critique des stratégies pour la création et la mobilisation des connaissances actuelles des pédagogues de la LSQ au service de l'enseignement de la LSQ, langue seconde, auprès des apprenants au secondaire afin d'améliorer la pratique professionnelle et le leadership
- explorer de façon critique les responsabilités éthiques en matière de recherche et d'avancement des connaissances qui respectent et incarnent les normes de déontologie de la profession enseignante en langue seconde
- explorer de façon critique des théories et pédagogies qui concernent les nombreuses formes d'oppression, de pouvoir et de privilège en relation avec l'histoire des Sourds et l'évolution de l'identité Sourde et la reconnaissance de la LSQ comme langue officielle d'enseignement en Ontario
- s'assurer de modifier ses pratiques pédagogiques en réponse aux changements de la société et des besoins des élèves qui évoluent.

## Ressources

Version en LSQ : [oct-oeeo.ca/lsqls\\_ressources](http://oct-oeeo.ca/lsqls_ressources)

Les ressources visant à appuyer l'élaboration du cours menant à la QA *Langue des signes québécoise, langue seconde* sont accessibles sur le site web de [l'Ordre](#) et le site web du [ministère de l'Éducation de l'Ontario](#).





**Ordre des enseignantes  
et des enseignants  
de l'Ontario**

L'organisme de réglementation  
de l'enseignement en Ontario



[oct-oeeo.ca/fbfr](https://www.facebook.com/oct-oeeo.ca/fbfr)



[oct-oeeo.ca/twfr](https://twitter.com/oct-oeeo.ca/twfr)



[oct-oeeo.ca/igfr](https://www.instagram.com/oct-oeeo.ca/igfr)



[oct-oeeo.ca/pifr](https://www.pinterest.ca/oct-oeeo.ca/pifr)



[oct-oeeo.ca/ytfr](https://www.youtube.com/oct-oeeo.ca/ytfr)



[oct-oeeo.ca/lifr](https://www.linkedin.com/company/oct-oeeo.ca/lifr)

Pour en savoir davantage :  
Ordre des enseignantes et  
des enseignants de l'Ontario  
101, rue Bloor Ouest  
Toronto ON M5S 0A1

Téléphone : 416-961-8800  
Télécopieur : 416-961-8822  
Sans frais en Ontario : 1-888-534-2222  
[info@oeeo.ca](mailto:info@oeeo.ca)  
[oeeo.ca](https://www.oeeo.ca)